ACADÉMIE
DE POITIERS
Liberté
Égalité
Fraternité

Lettre de rentrée

Inspection Pédagogique Régionale d'Histoire-Géographie

Expertise et évaluation pédagogiques
Affaire suivie par :
Cécile BETERMIN
Laurent MARIEN

Mesdames, messieurs,

Chères et chers collègues,

À l'occasion de cette rentrée scolaire, nous souhaitons d'abord vous remercier pour le travail accompli durant l'année si particulière, à la fois en raison du confinement et des "rentrées" successives. Nous savons l'adaptation qu'a nécessitée l'enseignement à distance et les efforts que vous avez fournis pour garder le contact avec vos élèves, afin que le lien avec l'École ne soit pas rompu et qu'ils puissent poursuivre des apprentissages malgré les circonctances. Cette continuité pédagogique a pourtant, de manière inévitable et malgré tous vos efforts, creusé des écarts et sans doute fragilisé des élèves, plus éloignés de l'École en temps ordinaire et/ou mal ou insuffisamment équipés en matériel pour espérer travailler régulièrement et répondre à vos sollicitations. Ce sont des constats que chaque établissement scolaire a pu établir, et il nous faut envisager la rentrée avec ces nouveaux paramètres.
Nous devons penser différemment cette rentrée et les établissements ont déjà réfléchi avec nous, lors d'un séminaire académique à distance, aux leviers qu'il faudra actionner pour permettre aux élèves de retrouver pour certains le chemin de l'École, et pour tous celui des apprentissages dans un contexte sanitaire que nous espérons serein, mais que rien ne garantit. Les questions de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement des élèves les plus fragiles se posent de façon prégnante et nous souhaitons, collégialement, partager avec vous quelques principes. Ils visent à mettre tous les atouts de notre côté pour réconcilier les élèves avec la motivation, l'engagement, et leur donner un horizon qui doit rester celui de la réussite dans leur parcours.

En premier lieu, plus que jamais, le travail d'équipe sera une entrée à privilégier pour répondre aux défis qui vous attendent : travail en équipe disciplinaire sur les progressions des apprentissages, mais aussi travail en équipe pédagogique d'une classe pour harmoniser des attentes, organiser le travail, dans la classe et hors la classe, mobiliser des compétences transversales pour donner du sens et permettre une remobilisation régulière, garante d'apprentissages durables.
Les différentes productions que nous vous avons transmises durant la période de continuité pédagogique (le vademecum sur l'enseignement à distance, l'évaluation à distance, les différentes lettres de continuité pédagogique et ressources disciplinaires sur les sites dédiés…) peuvent, bien entendu, être réactivées dans vos pratiques.
Nous souhaitons attirer votre attention sur ces quelques points essentiels, à décliner en particulier au cours de la première période de l'année, pour permettre une reprise progressive et bienveillante de tous les élèves, y compris ceux qui auraient décroché.

Quelques points de vigilance :

- Les écarts entre élèves ont été accentués par la fin d'année scolaire.
- Les programmes n'ont pas été traités dans leur intégralité dans la plupart des cas.
- Un temps est nécessaire pour ré-installer des habitudes et des méthodes de travail.

Les principes communs que nous vous proposons d'adopter :

- Pas de semaine ou de séance de révision *a priori*, ni de reprise systématique des parties de programme non traitées. Les prérequis faisant défaut seront introduits au moment où ils seront nécessaires pour aborder les compétences du nouveau programme.

- La nécessité de faire un état des acquis des élèves pour n'en perdre aucun, ni en plonger d'autres dans l'ennui.
- Une programmation de l'année à repenser entièrement pour prendre en compte les prérequis de chaque partie du programme qui seront à reconstruire pour certains.
- Ne laisser aucun élève de côté et accepter que tous ne maîtrisent pas l'ensemble du programme de l'année en juin 2021, avec, bien entendu, une exception sur les classes à examen, mais nous aurons l'occasion d'y revenir à l'occasion de nos rencontres disciplinaires.

L'évaluation est un levier puissant pour accompagner et soutenir les apprentissages, agir sur la motivation et l'engagement des élèves, identifier leurs besoins et réguler son enseignement. Des processus d'évaluation nationale pour les classes de Sixième, et de positionnement en Seconde, sont de nouveau prévus cette année et auront lieu beaucoup plus tôt afin de faciliter leur exploitation par les équipes. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très rapidement. De manière plus générale, quelques principes communs doivent nous guider sur ce sujet :

- Mener des évaluations diagnostiques au plus tôt et au début de chaque thème ou objet d'étude.
- Donner une dimension exclusivement formatrice ou formative aux évaluations pour mettre en exergue les compétences acquises et les progrès effectués petit à petit, et adapter la progression.
- Attendre le retour des congés de Toussaint pour mettre en œuvre les évaluations sommatives et/ou normatives.
- Les notes au cours du premier trimestre pourront être moins nombreuses et s'attacheront à refléter l'ensemble des compétences maitrisées après cette première période.

Cette première période de l'année, jusqu'aux vacances d'automne, peut également être le moment privilégié pour acculturer les élèves aux outils numériques qu'ils sont amenés à manipuler avec vous, en classe, mais aussi hors la classe. Il s'agit aussi de privilégier des temps et des situations d'apprentissage qui tissent du lien social entre élèves, de l'entraide entre pairs. L'enjeu est bien de capitaliser sur l'expérience vécue pendant le confinement en sélectionnant un nombre réduit d'outils, d'applications, adaptés au niveau des élèves, qu'ils utilisent régulièrement, dans plusieurs disciplines et pour lesquels ils développent une autonomie et une aisance dans leur utilisation. Le cahier de textes numérique est, dans cette perspective, un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel et premier entre la classe et la maison. Il permet d'avoir une visibilité sur la quantité de travail personnel donné aux élèves et d'avoir, en équipe, une véritable organisation du travail sur la semaine, en prenant garde aux inégalités qui peuvent naître du travail à la maison. Les dispositifs d'accompagnement mis en place dans les établissements (accompagnement personnalisé, "devoirs faits", aide à la carte...) se nourriront utilement de vos diagnostics. Il s'agit, pour chacun d'entre vous, d'être un acteur de la sécurisation du parcours des élèves dont vous avez la charge, et de préparer, au quotidien, un terreau fertile à un choix d'orientation réfléchi, choisi, et non pas subi, en favorisant la motivation et la confiance en soi et en sa capacité à apprendre et à réussir.

Par ailleurs, le Plan Académique de Formation est en ligne. Conçu pour répondre aux priorités nationales, nous travaillons à un calendrier qui puisse répondre aux besoins de formation sans vous éloigner de vos classes sur ce premier trimestre, durant lequel les enjeux sont forts, et pendant lequel les élèves auront besoin de votre présence, de votre accompagnement pour retrouver le chemin des apprentissages, et de la motivation.

Il nous revient également de vous rappeler de prendre soin de vous et de vos proches, et de rester extrêmement prudents. Le Ministère a produit un protocole sanitaire connu de vos chefs d'établissement. Il importera que vous puissiez les accompagner dans sa mise en œuvre effective. Comme toujours, nous serons à vos côtés et aux côtés des chefs d'établissement.

Le collège des IA-IPR de l'académie de POITIERS

Nous souhaitons la bienvenue aux professeurs entrants dans l'académie et pleine réussite aux enseignants stagiaires. Ils seront à nouveau encadrés par leurs tuteurs, que nous remercions encore vivement pour leur engagement dans cette mission, et nous savons que vous réserverez le meilleur accueil à ces nouveaux collègues. Cette année encore nous communiquerons régulièrement avec vous via notre lettre numérique Télémaque. Si vous rencontrez des difficultés pour la recevoir, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous en profitons pour vous rappeler que nous n'utilisons que les adresses académiques et que toute communication devra passer par cette seule adresse professionnelle. Vous pouvez nous écrire sur nos boîtes nominatives, ou bien sur la boîte fonctionnelle ipr.histoire-geographie@ac-poitiers.fr, de préférence sous couvert de votre chef d'établissement.

Les deux IA-IPR d'histoire-géographie, Cécile Bétermin et Laurent Marien, s'appuieront sur l'aide de deux chargés de mission : Antoine COUTELLE, professeur au LP2i, et Alexandre WZIETEK, professeur au collège de Gençay, par ailleurs formateurs académiques tous les deux. Nous remercions par avance l'équipe des professeurs formateurs, pour la plupart titulaires du CAFFA (certification aux fonctions de formateurs académiques), et, pour certains intervenants à l'INSPE (ancien ESPE) ; ils sont pleinement engagés dans leurs missions de conception, d'animation des actions de formation qui leur sont confiées et dont vous soulignez, chaque année, la qualité.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des enseignants qui ont produit des ressources l'an passé, dans le contexte de confinement et de crise sanitaire. Le groupe « Continuité pédagogique » vous a proposé, chaque semaine, une lettre, organisée par thématique, pour vous faire découvrir de nouvelles utilisations du numérique à distance, parfaitement remobilisables en présentiel. Ces productions restent à l'évidence d'actualité et sont accessibles sur le site d'histoire-géographie.

hyperlien dans l'image

LES PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2020-2021

- **Mise en œuvre des nouveaux programmes des cycles 3 et 4, revisités pour pour mieux intégrer les enjeux de la transition écologique et du développement durable.**

Le 20 juin 2019, le ministre de l'Education nationale saisissait le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) afin de permettre à tous les élèves d'appréhender de manière éclairée et au plut tôt les questions climatiques et environnementales et d'en saisir les enjeux. Il souhaitait « proposer des enseignements plus explicites, plus précis et plus complets sur ces questions ».
Le CSP a produit une note d'orientations et de propositions au début du mois de novembre 2019, pour le renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable (cycles 2 ,3 et 4). Parallèlement à l'élaboration de cette note, le Conseil a proposé, avec l'aide des IGÉSR experts (inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche), **pour chacun des programmes de la scolarité obligatoire**, des ajustements afin d'améliorer et de renforcer les enseignements actuels des cycles 2, 3 et 4 sur les questions de la transition écologique.
Les programmes enrichis pour mieux intégrer ces enjeux sont publiés au BOEN n°31 du 30 juillet 2020.
Nous sommes évidemment impactés pour l'enseignement de l'histoire-géographie mais aussi pour l'Enseignement Moral et Civique (EMC) .Vous avez accès sur Eduscol aux programmes **avec les modifications apparentes ce qui permet d'identifier plus rapidement les évolutions du texte**.

- **Mise en œuvre des nouveaux programmes de Terminale, tronc commun et spécialité HGGHP**

Les circonstances de fin d'année n'ont pas permis de réaliser les journées de formation prévues. Le groupe ressource pour les nouveaux programmes de Terminale de tronc commun et la spécialité HGGSP ont livré les travaux en proposant des présentations dynamiques, en ajoutant notamment des capsules qui permettent une meilleure appropriation dans les conditions du distanciel. Que ces enseignants soient remerciés pour leur investissement à nos côtés durant cette période. Vous pouvez retrouver toutes ces productions sur notre site Odyssée. Ce dernier est riche et ne demande qu'à être tous les ans abondé de nouvelles productions.
L'arborescence ci-dessous recense les différentes productions réalisées sur ces nouveaux programmes.

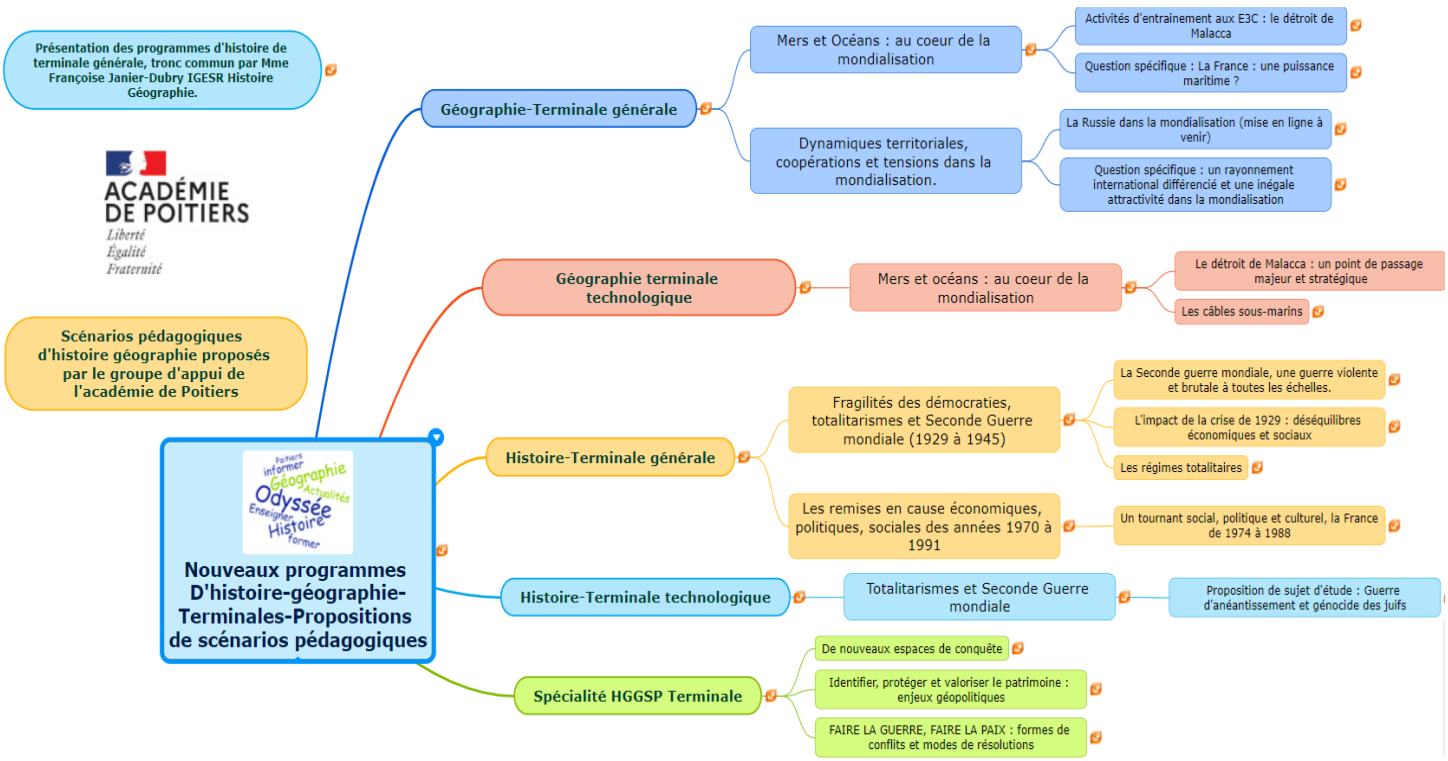

hyperlien dans l'image

- **L'accompagnement de la réforme du lycée reste bien entendu une priorité.**

La réforme entre dans sa deuxième année, avec un focus particulier sur l'épreuve orale, déclinée en priorité sur le plan de formation, dans toutes les disciplines. Nous savons vos inquiétudes sur la préparation de cette épreuve. N'hésitez pas, dans le quotidien de vos heures de cours, à solliciter vos élèves sur des prises de parole plus longues. Nous reviendrons vers vous rapidement sur ce sujet..
La BNS est à présent publique. Pour les sujets des EC (Evaluations communes, ex E3C) la procédure est la même que l'an dernier. Vous serez amenés à faire remonter, en équipe, les sujets choisis et à procéder à une réflexion approfondie sur les critères de correction, les attendus, afin d'effectuer la correction la plus harmonisée possible. Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas dissocier les exercices proposés pour les recombiner. Ils sont en nombre suffisant pour vous permettre de trouver un sujet qui corresponde à votre progression, à condition de l'avoir pensée en équipe. Les sujets de terminale sont en cours de conception, nous ne manquerons pas de vous informer dès qu'ils seront disponibles.. Nous avions réuni l'an dernier un ou deux professeurs par lycée : les éléments qui ont été donnés restent valables et plus que jamais mobilisables cette année, dans le contexte que nous connaissons. Au moment du choix des sujets, vous devrez prendre en compte toute la connaissance fine que vous aurez construite durant le premier semestre, afin de mettre les élèves en réussite. Les corrections des E3C ont montré l'an dernier que les élèves sont en mesure de réaliser les exercices qui leur sont proposés, lorsque les compétences ont été travaillées en classe.

Il convient de rappeler que l'enjeu pour nos disciplines se situe bien dans le tronc commun, du collège au lycée. L'histoire, la géographie et l'EMC permettent d'envisager un prisme large de compétences fondamentales que les élèves peuvent réinvestir dans d'autres disciplines. Ainsi, **le travail d'équipe** que vous pourrez réaliser autour de la **progression des apprentissages** est absolument essentiel pour décliner les essentiels à retenir, les stratégies pédagogiques à déployer, la diversité des situations d'apprentissage à proposer, pour espérer couvrir les programmes et ne laisser personne au bord du chemin.
Nous souhaitons rappeler que l'enseignement moral et civique est obligatoire et que l'évaluation des élèves durant ces heures dévolues est une nécessité pour que cet enseignement soit pris en compte au baccalauréat à compter de la session 2021, au même titre que les autres disciplines du tronc commun enseignées (BOEN n°29 du 19 juillet 2018). L'EMC, qui appartient aux enseignements communs en série générale et technologique, est évalué à partir des capacités exprimées dans les programmes. Cette évaluation se traduit par une note intégrée au bulletin de l'élève dès la classe de première. L'évaluation de cet enseignement doit permettre, tout au long de l'année, la mesure des niveaux de maîtrise des compétences à construire. S'il est toujours pertinent de conduire avec les élèves un projet annuel qui est l'occasion de promouvoir des démarches actives et de coopération, ainsi qu'un travail autour de l'acquisition des compétences orales utile en vue de l'épreuve finale de terminale, il n'est pas possible de réduire l'évaluation de cet enseignement à la notation d'une production, en fin d'année. La mise en perspective avec les T.P.E doit nous guider. Par ailleurs, la détermination des modalités d'évaluation propres à l'EMC renforce en outre la nécessité d'une approche en équipe de cet enseignement à l'échelle de l'établissement, notamment pour favoriser une progressivité des apprentissages et des échanges enrichissants entre les disciplines concernées, et ce tant pour l'enseigner que pour l'évaluer de façon équitable**.** Est-il inutile de rappeler que les heures dévolues ne peuvent être une variable d'ajustement de la couverture des programmes d'histoire-géographie ? Nous comptons sur vous pour que cette dérive n'ait pas lieu.

- **Les formations proposées au PAF**

Cette année encore, l'université de La Rochelle propose des journées d'étude sur les thématiques des nouveaux programmes de lycée, inscrites au Plan Académique de Formation. Nous savons l'importance que vous attachez aux contenus scientifiques. Pour autant, pour chacune et chacun d'entre vous, les autres dispositifs ne sont pas à négliger : **l'offre de formation en Histoire-Géographie** est

volontairement resserrée depuis plusieurs années ; elle correspond aux priorités que nous nous donnons, au regard des constats que nous faisons lors de nos rendez-vous de carrière, et permet de nourrir l'évaluation des items correspondant. Certes, un bon nombre d'enseignantes et d'enseignants ne sont plus concernés par le dispositif PPCR, mais, pour autant, afin de répondre aux exigences de nos disciplines, aux changements de pratiques inévitables qui doivent accompagner le public toujours plus diversifié que nous accueillons dans nos classes, il reste nécessaire que tous s'inscrivent dans une démarche de développement professionnel continu, sur toute sa carrière. Les moments de formation, quels qu'ils soient, sont aussi des occasions de partage, de mutualisation de pratiques, et sont le rempart à l'isolement, à l'enfermement, au doute parfois, voire aux certitudes. Nous l'appelons de nos vœux tous les ans : s'inscrire à un stage n'est pas une perte de temps, pour autant que le choix s'appuie sur un diagnostic des besoins et une réflexion sur le long terme, en équipe disciplinaire de façon idéale. Vous pouvez aussi souhaiter passer une certification complémentaire afin de monter en compétence, ou tout autre projet qui vous tient à cœur. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions.

Vous retrouverez pour l'histoire-géographie les dispositifs suivant au plan académique de formation :

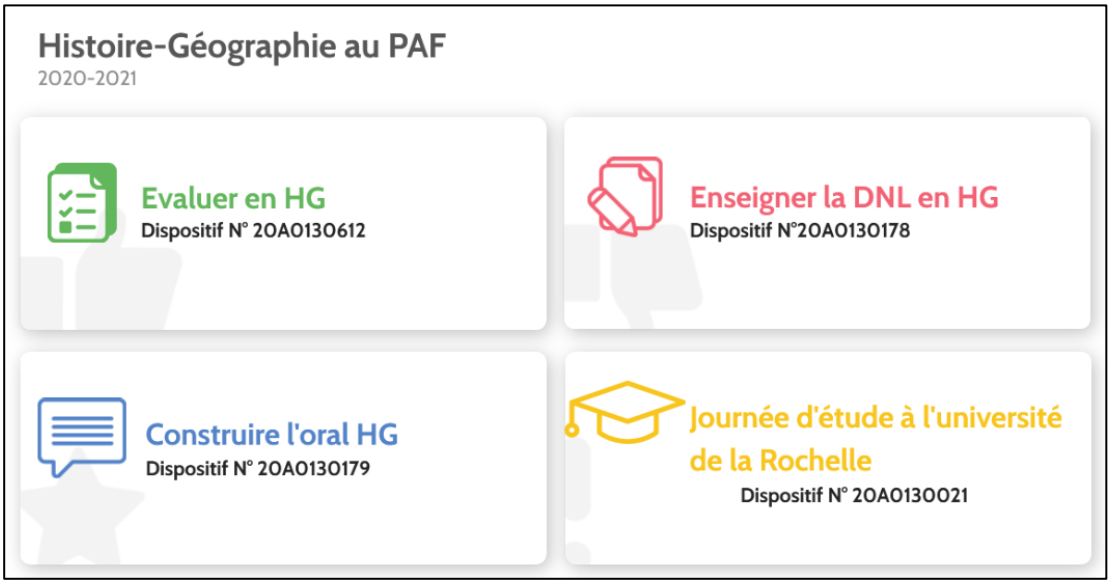

Dans le champ de l'enseignement de la citoyenneté, vous pouvez retrouver parmi l'offre les modules suivants :

20A0130362	DEVELOPPER LA CITOYENNETE EUROPEENNE
20A0130361	EDD - PARCOURS CITOYEN
20A0130356	CITOYENNETE MONDIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE
20A01.30355	LA CARTE, UN OUTIL INTERDISCIPLINAIRE ET CITOYEN (festival du printemps des cartes)
20A0130350	ENGAGEMENT DES ELEVES DANS LE PARCOURS CITOYEN
20A0130347	HISTOIRE ET MEMOIRES DE L'ESCLAVAGE (en partenariat avec la Mission nationale)
20A0130318	CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DEPORTATION (parcours hybride – le thème du concours 2019-2020 est reconduit pour 2020-2021)

Les deux modules suivants sont en public désigné. Il convient pour y être inscrit de répondre à l'appel à projets lancé par le Pôle civisme et citoyenneté.

20A0130354	BIODIVERSITE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN ⇨ Appel à projets accessible jusqu'au 25 septembre via le lien : http://ww2.ac-poitiers.fr/civisme-citoyennete/spip.php?article1582
20A0130346	ENSEIGNER LA MEMOIRE ET L HISTOIRE DE LA SHOAH ⇨ Appel à projet accessible jusqu'au 25 novembre via le lien : http://ww2.ac-poitiers.fr/civisme-citoyennete/spip.php?article1817

Les Formations d'Initiative Locale (FIL) sont également une piste à explorer. Votre chef d'établissement est votre interlocuteur privilégié, notamment dans le cadre de la mise en place de liaisons interdegrés et intercycles, mais aussi pour répondre à des besoins identifiés dans l'établissement et sans doute mutualisables dans le cadre de votre réseau ECLORE.
Le numérique doit bien évidemment mobiliser votre attention et prendre une place non négligeable dans vos pratiques, à condition d'être associé à une réflexion didactique et pédagogique approfondie afin d'en garantir la plus-value. Notre IAN (Interlocutrice Académique au Numérique), Lydia COMBEAUD-LUNEL, reste à votre écoute sur ces sujets, ainsi que les concepteurs de ressources dont le nom figure en entête des articles publiés sur notre site disciplinaire.

Quelques mots sur la campagne PPCR 2019-2020. Le confinement a conduit à suspendre tous les rendez-vous positionnés durant cette période. Nous avons jusqu'au 10 décembre pour clôturer la précédente campagne, ce qui signifie, pour l'Histoire-géographie, une campagne et demie de rendez-vous de carrière à mener durant l'année scolaire. Nous allons donc venir très rapidement rencontrer les éligibles à ces deux campagnes, avec une priorité bien entendu pour celle de 2019-2020, mais sans exclusivité puisque le critère géographique guidera également nos déplacements. Vous trouverez ici le lien vers le document de préparation. Nous vous rappelons qu'aucun document n'est exigible, mais que nous examinerons avec plaisir et attention tout ce que vous souhaiterez mettre à notre disposition.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année scolaire. Nous espérons que le contexte sanitaire permettra de garder tous les élèves en classe. Nous savons l'engagement dont vous avez et ferez preuve encore cette année, au service de leur réussite, et nous vous renouvelons toute notre confiance.

Les IA-IPR d'Histoire-géographie
Cécile BETERMIN, Laurent MARIEN